



## COMMUNIQUE AUX CHASSEURS DE LA REGION SUD PACA

Le 18 Juin dernier, le Conseil d'Etat prenait la décision de casser les arrêtés de 2018 et 2019 fixant les quotas pour la glu. La Ministre de la Transition Ecologique, Barbara POMPILI, demandait sans attendre l'abrogation de l'arrêté de 1989 autorisant la pratique de la glu, pour condamner à tout jamais cette chasse. Le 6 Août, le Conseil d'Etat s'acharnait encore en annulant tous les arrêtés d'autorisation de pratique des chasses traditionnelles françaises (pantes, matoles, tenderies) permettant ainsi à Barbara POMPILI de retirer tous les arrêtés pour 2021.

Parallèlement, après l'échec du RIP, la proposition de loi du député DOMBREVAL relative au bien-être animal doit être étudiée dès cet automne par le Sénat. Si elle ne vise pas explicitement la chasse, elle a pour objectif de la contraindre fortement, de même que de nombreuses autres activités du monde rural, puisqu'elle souhaite fixer de nouvelles conditions de détention, d'élevage et d'utilisation des animaux domestiques.

Le gouvernement actuel et en particulier le Ministère de la Transition Ecologique agissent en véritables fossoyeurs de la chasse française et de certaines autres activités de milieu rural. Les six Fédérations départementales des chasseurs de la Région SUD PACA, la Fédération régionale des chasseurs et l'ANDCTG (Collectif glu) ont décidé de conduire des revendications en trois temps :

- 1. Organiser des manifestations départementales devant chaque préfecture le samedi 28 août 2021 à 9 h 30. Lors de ces rassemblements, une motion destinée au Président de la République sera remise à chaque Préfet.
- 2. Organiser une manifestation régionale le samedi 18 Septembre à 14 h 00 à Forcalquier afin d'interpeller le Président Emmanuel Macron via Christophe CASTANER actuellement Président du Groupe LREM à l'Assemblée Nationale.
- 3. Organiser une participation massive des chasseurs de la Région SUD PACA à la manifestation nationale programmée le 5 Mars 2022 par la Fédération Nationale des Chasseurs.

Les Fédérations et l'ANDCTG regroupé en collectif « la ruralité en colère » souhaitent associer le plus grand nombre d'acteurs du monde rural à leurs actions.

Siège social : FRC Paca - le Mercure B, 80 rue Charles Duchesne, Pôle d'activité d'Aix-les-Milles  
13851 Aix-en-Provence Cedex 3

Publication au Journal Officiel du 01/02/2014

Identification R.N.A. : W131008877 - Identifiant SIRET : 801 443 706 00016

Lors de ces manifestations nous demanderons :

- Le rétablissement de toutes les chasses dites traditionnelles en France dont la chasse à la glu.
- Le retrait de la proposition de loi DOMBREVAL dont les objectifs visent à contraindre très fortement de nombreuses activités du monde rural (chasse, pêche, élevage, équitation...).
- La démission de Barbara Pompili et Bérangère ABBA véritables destructrices de la chasse française.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE MOBILISATION !

Max Mercurio



Président de la  
FRC PACA et de la FDC des Hautes Alpes

Eric Camoin



Président de l'ANDCTG